



Dans le contexte électoral actuel, la FNCC, en tant que fédération représentant toutes les sensibilités politiques républicaines, publie ici plusieurs contributions exposant un certain nombre de propositions pour les politiques culturelles publiques de demain. En ouverture, le communiqué du 24^e Congrès de la FNCC.

Congrès de la FNCC



[Lire l'article](#)

Un élan partagé pour une ambition d'avenir. Communiqué du 7 avril 2017 : « *La FNCC a construit son 24^e Congrès de manière ouverte, avec tous ses partenaires politiques et professionnel-le-s... Il a été un vrai moment de partage et d'optimisme, un espace d'humanisme.* »

Démocratisation culturelle



[Lire l'article](#)

A propos d'une évaluation de la démocratisation culturelle. La démocratisation est l'un des processus politiques qui permet de promouvoir la démocratie culturelle. Deux principes qui, loin de s'opposer, se complètent.



[Lire l'article](#)

Disponibilité, convivialité et ouverture, les trois qualités des espaces publics. Que ce soit pour l'exigence de la parité femme/homme, pour le dialogue des cultures, pour la promotion de la diversité culturelle, la disponibilité des espaces publics est au cœur des politiques culturelles.

Équité territoriale et décentralisation



[Lire l'article](#)

Récentes évolutions de la politique de décentralisation culturelle. En matière de culture, la décentralisation relève d'une prise de responsabilité partagée entre les collectivités territoriales et avec l'Etat. Quelles perspectives ?



[Lire l'article](#)

Ressources héritées et espace rural : la double nature du patrimoine. Le droit français identifie le patrimoine par sa valeur scientifique et historique. Pour le Conseil de l'Europe (Convention de Faro), la valeur patrimoniale vient aussi de celles que les personnes lui confèrent...

Dialogue interculturel



[Lire l'article](#)

Dialogue interculturel, inter-social : la gestion démocratique de la diversité culturelle. « *Le dialogue interculturel nécessite d'adopter une démarche réflexive permettant à chacun de se voir sous l'angle des autres* », dit le Livre blanc du Conseil de l'Europe sur le dialogue interculturel.

Droits culturels



[Lire l'article](#)

Culture et handicap. On aborde habituellement le handicap au travers de l'accessibilité. Une approche légitime. Mais les personnes en situation de handicap sont aussi porteuses d'une sensibilité et d'une inventivité dont notre société a besoin.

A l'issue du Congrès de la FNCC, les membres du Conseil d'Administration ont adopté **5 propositions**, déclinées en **34 chantiers de réflexion**. Propositions :

1. Mobiliser rapidement l'ensemble des outils de la gouvernance culturelle partagée entre les collectivités territoriales et avec l'Etat au service de la promotion du respect des droits culturels des personnes (lois NOTRe et LCAP) et pour la mise en œuvre des principes et des objectifs que la loi LCAP (article 3) impose au même titre à l'ensemble des acteurs de la puissance publique, Etat comme collectivités territoriales. Reconnaître le fait métropolitain tout en veillant à ce que les métropoles institutionnelles ne se développent pas au détriment des territoires.
2. Accélérer et diversifier le processus de la démocratisation culturelle en la mettant au service de l'accès des personnes aux arts, à la culture et à leurs propres capacités expressives. Mettre en œuvre l'égalité de droit femme/homme.
3. Agir avec volontarisme pour que l'art et la culture, quels qu'en soient les domaines et les expressions, reflètent la diversité de la population vivant en France et de ses territoires. Contribuer, par les voies de l'éducation et de la sensibilisation, à reconnaître la nécessité de l'apport culturel de chacune et de chacun, dans le respect de la parité femme/homme.
4. Ouvrir la responsabilité politique à l'ensemble des dimensions culturelles, œuvrer à leur croisement dans une logique de réseau et multiplier les dialogues avec les représentants de ces différents secteurs.
5. Œuvrer à une politique garantissant la disponibilité, l'ouverture et la convivialité des espaces publics et des équipements culturels pour y instaurer la qualité d'accueil, l'égalité d'accès par la gratuité, au bénéfice de la mixité sociale et du dialogue interculturel et intergénérationnel.

vie de la fncc

Avignon

Les Journées d'Avignon 2017 de la FNCC auront lieu du **jeudi 13 juillet au mardi 18 juillet 2017**.
 L'Assemblée Générale se tiendra **lundi 17 juillet** à l'Hôtel de Ville d'Avignon.